

FICHE-SYNTHÈSE | MISSION DE CONSEIL ET D'AIDE À LA DÉCISION

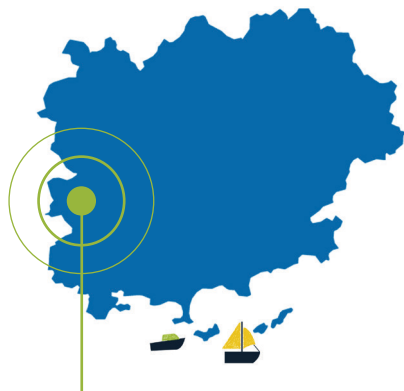
Mission de conseil en vue de la désimperméabilisation et la végétalisation
des espaces extérieurs des écoles de Rougiers



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE LA
PROVENCE VERTE - **ROUGIERS**

FICHE-SYNTHÈSE | MISSION DE CONSEIL ET DE SENSIBILISATION

Mission de conseil en vue de la désimperméabilisation et la végétalisation des espaces extérieurs des écoles de Rougiers



Commune :
Rougiers
Territoire :
**Communauté
d'agglomération
Provence Verte**
Année : **2025**
Ref : **PE6-RGR-24**

OBJET DE LA QUESTION POSÉE

La commune souhaitait s'engager dans une politique de désimperméabilisation et de végétalisation des sols de l'école Lei Cigalos. La collectivité a sollicité l'accompagnement du CAUE Var pour une intervention hybride, entre ateliers de sensibilisation et aide à la décision technique, sur le site global du groupe scolaire.

MISSION DU CAUE VAR

La mission du CAUE Var a consisté en l'organisation et l'animation d'ateliers de concertation et de sensibilisation auprès de tous les publics : élèves, gestionnaires, services techniques, parents d'élèves, corps enseignant, etc. Un diagnostic paysager a été produit sur la cour. Le CAUE Var a ensuite élaboré un dossier de conseil et d'aide à la décision avec des préconisations claires pour la suite du projet vers sa phase opérationnelle.



Atelier 'adultes'



Atelier 'enfants' maternelle

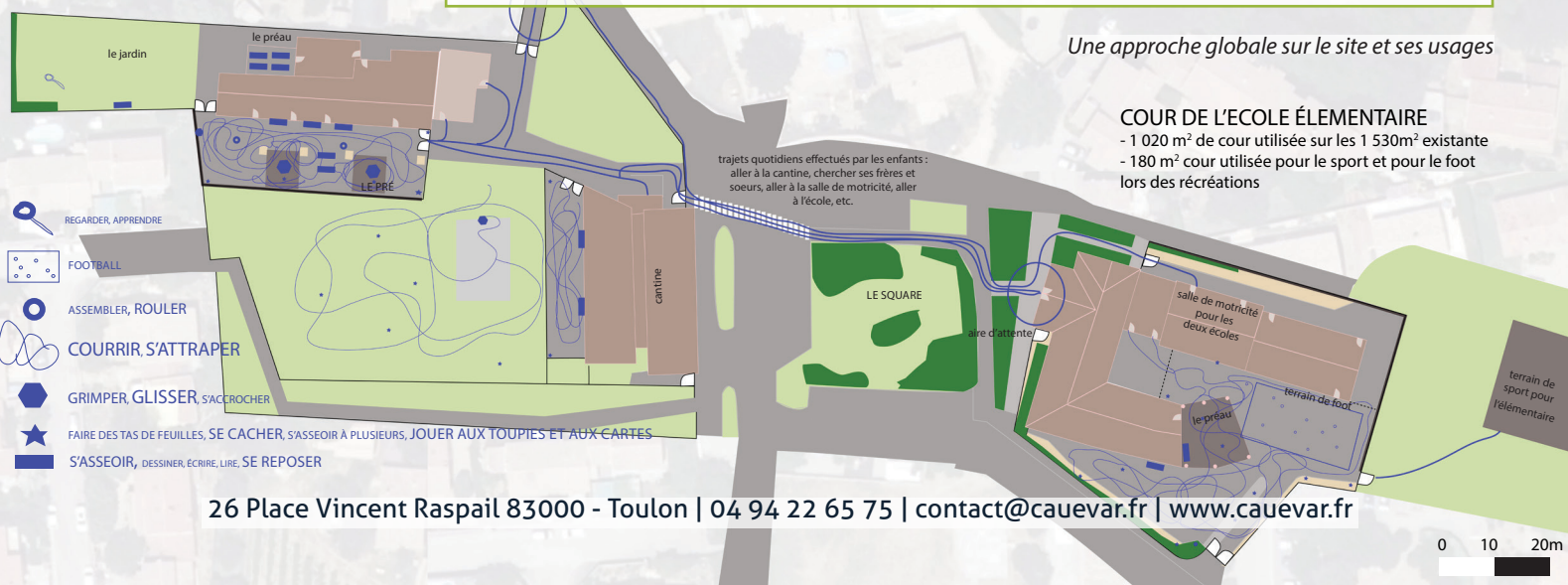
POUR RÉSUMER

- Une démarche initiée localement pour répondre à la double urgence : **climatique et pédagogique** ;
- Une **mission transversale** entre conseil technique et sensibilisation rendue possible par le partenariat entre le CAUE Var, la commune et la communauté éducative ;
- Une **démarche participative** qui rassemble **tous les acteurs du site** : enfants, services techniques, équipe pédagogique et parents d'élèves ;
- Des préconisations d'aménagement et de gestion qui **s'appuient sur le déjà-là** pour une démarche à long terme (désimperméabilisation, réaménagement, végétalisation, jardinage) ;
- Le calcul d'une **enveloppe des coûts (travaux et études)** pour permettre à la commune de dimensionner le financement du projet.



Une approche globale sur le site et ses usages

COUR DE L'ECOLE MATERNELLE
- 450 m² de cour utilisée sur les 1 100m² existante
- cour utilisée pour le sport



COUR DE L'ECOLE ÉLÉMENTAIRE
- 1 020 m² de cour utilisée sur les 1 530m² existante
- 180 m² cour utilisée pour le sport et pour le foot lors des récréations